



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Consulat d'Algérie à Nantes

قنصلية الجزائر بنانت

Nantes, le 31/10/2026

Communiqué

Permanence consulaire

Le Consulat d'Algérie à Nantes informe les ressortissants algériens établis dans la Ville de Niort et ses environs qu'une permanence consulaire sera organisée **le dimanche 08 novembre 2026, entre 09h00 et 14h00** à l'adresse suivante :

5 rue du Presbytère 79000 Sainte-Pezenne

Les prestations assurées lors de cette permanence sont mentionnées ci-dessous :

- Réception des dossiers de demandes de passeports biométriques ;
- Réception des dossiers de transcription des actes d'état civil (naissance, mariage) ;
- Réception des demandes d'immatriculation consulaire (première demande et renouvellement) ;
- Réception des dossiers service national ;
- Établissement des procurations ;
- Établissement de casiers judiciaires ;
- Établissement de certificat de vie ;
- Établissement de certificat de coutume/célibat ;
- Délivrance de certificat de capacité de permis de conduire ;
- Remise des passeports et des cartes d'identité nationales ;
- Remise des attestations de sursis et des cartes de dispense du service national.
- Légalisation de documents.

Afin d'assurer le bon déroulement de cette permanence, le Consulat invite les ressortissants intéressés par l'une des prestations susmentionnées, à s'inscrire **avant le vendredi 06 novembre 2026 à 09h00**, via ce lien : <https://urls.fr/w0f2Mv> ou en scannant le QR code ci-dessous.

Important : Tout paiement des droits de chancellerie s'effectuera exclusivement par carte bancaire.

